



CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DROIT AÉRIEN

(Montréal, 20 avril – 2 mai 2009)

PLÉNIÈRE

ORDRE DU JOUR DES PREMIÈRE ET DEUXIÈME SÉANCES PLÉNIÈRES

(Salle de l'Assemblée, 4^e étage, lundi 20 avril 2009)

10 h 30 : première séance plénière de la Conférence*

14 heures : deuxième séance plénière de la Conférence)

- | | | |
|----|---|--------------------------------------|
| 1. | a) Ouverture de la Conférence par le Président du Conseil
b) Présentation du Secrétariat par le Secrétaire général | |
| 2. | Adoption de l'ordre du jour | DCCD Doc n° 1 |
| 3. | Adoption du Règlement intérieur | DCCD Doc n° 2 |
| 4. | Élection du Président et des Vice-Présidents de la Conférence | DCCD Doc n° 2
(Règle 5, § 1 et 2) |
| 5. | Institution du Comité de vérification des pouvoirs | DCCD Doc n° 2
(Règle 3, § 1) |
| 6. | Organisation des travaux :

a) procédure à suivre pour l'examen du projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs et du projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs
b) institution de la Commission plénière et des comités, selon les besoins | DCCD Doc n° 2
(Règle 6, § 1) |
| 7. | Élection du Président de la Commission plénière | DCCD Doc n° 2
(Règle 5, § 2) |
| 8. | Examen des projets de conventions | DCCD Doc n°s 3 et 4 |

— FIN —

* Une réunion informelle des chefs des délégations se tiendra dans la Salle de l'Assemblée à 9 h 30.